

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 1 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone**

Autres moyens d'identification

: InnoSpec PurityPlus CO2 in Air

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Utilisation industrielle; Applications médicales.
Restriction d'usage: Aucune connue

Famille chimique

: Mélange de gaz

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Innovair Industrial Limited

150 McPhillips Street
Winnipeg, MB, Canada
R3E 2J9

No. de téléphone du fournisseur

: 800-667-3344

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas d'information disponible.

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Gaz incolore. Inodore.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification :

Gaz comburants -Catégorie 1

Gaz sous pression -Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 2 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Tenir / stocker à l'écart des vêtements et des autres matières combustibles.
 S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les soupapes de réduction.

En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Protéger du rayonnement solaire et stocker dans un endroit bien ventilé.

Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange.

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
oxygène	O ₂	7782-44-7	80.0 - 100.0
Dioxyde de carbone	Anhydride carbonique	124-38-9	3.0 - 7.0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Normalement pas exigé.
- Inhalation* : La surexposition de l'oxygène n'est pas prévu en conditions de travail normales. Déplacer immédiatement la personne ayant subi l'exposition à l'air frais. Soins médicaux immédiats nécessaires quand l'oxygène est inhalé sous pression. Fournir un traitement de soutien en gardant la victime calme et au chaud.
- Contact avec la peau* : Normalement pas exigé.
- Contact avec les yeux* : Normalement pas exigé. Consulter un médecin en cas de contact direct avec la matière pressurisée.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : L'oxygène risque d'être toxique en cas d'inhalation à des pressions élevées.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

- Agents extincteurs appropriés* : Co₂, produit chimique sec, mousse, eau pulvérisée, brouillard d'eau
- Agents extincteurs inappropriés* : Aucun(e).

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Des concentrations élevées d'oxygène accélèrent vigoureusement la combustion. Supportera ou amorcera l'inflammation ou l'explosion de matière organique ou autre matières oxydables. L'explosion du contenant risque de se produire en conditions d'incendie.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Ininflammable.

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 3 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produits de combustion dangereux

: Oxydes des matières qui brûlent.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

: Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Ne pas entrer sans porter un équipement de protection spécialisé adapté à la situation. Les vêtements de protection normaux des pompiers (tenue de feu complète) ne fournissent pas une protection adéquate. Une combinaison de protection contre les produits chimiques recouvrant l'ensemble du corps avec appareil de protection respiratoire autonome en mode pression positive (approuvée par le NIOSH ou équivalent) peut être nécessaire.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

: Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet et des vêtements imperméables. Enlever toute source d'ignition. Arrêter la fuite ou le déversement à la source si cela est possible de façon sécuritaire. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir les contenants jusqu'à ce que le feu soit éteint.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Refusez l'entrée à tous les individus non protégés. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement

: S'assurer que le produit déversé ne puisse s'infiltrer dans les endroits clos.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Éliminer toutes les sources d'ignition (ne pas fumer, pas de torche, d'étincelles ou de flammes à proximité).

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

: Suivre les procédures prescrites pour intervenir et rapporter les plus gros déversements.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

: Utiliser avec une ventilation adéquate. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Ne pas fumer. Éviter l'inhalation des gaz. Protéger les bouteilles contre les dommages. Ne pas couper, souder, braser, percer ou meuler près des contenants. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur même lorsque vide.

Conditions d'un stockage sûr

: Protéger les bouteilles contre les dommages. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des secteurs à chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'allumage. Les cylindres devraient être entreposés debout et bien arrimés afin d'éviter qu'ils ne tombent ou se renversent. Les cylindres pleins ou vides devront être séparés. Utiliser un système d'inventaire 'premier arrivé-premier sorti' pour éviter que les cylindres pleins soient entreposés pendant de trop longues périodes. Entreposage extérieur ou isolé privilégié.

Substances incompatibles

: Agents réducteurs ;Matières combustibles ;Graisse ;Huiles ;Matières organiques

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 4 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
oxygène	P/D	P/D	P/D	P/D
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30 000 ppm	5000 ppm (9000 mg/m ³)	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Une ventilation mécanique générale et à la source antidéflagrante est exigée lorsque l'on utilise ce produit. Les petites quantités peuvent être manipulées dans des hottes de ventilation forcée.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection de la peau : Porter des gants de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

Protection des yeux/du visage

: Lunettes de sécurité ou lunettes selon besoins pour le travail.

Autre équipement de protection

: Bottes de sécurité conformément à la réglementation. Des vêtements de coton sont recommandés afin d'éviter l'accumulation de statique. Douche d'urgence et douche oculaire devrait être à proximité.

Considérations générales d'hygiène

: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité relatives aux produits diagnostics.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Gaz incolore.

Odeur : Inodore.

Seuil olfactif : Pas disponible.

pH : Non applicable.

Point de fusion/point de congélation

: - 218°C (-361.8 °F)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: - 182.9°C

Point d'éclair : Non applicable.

Point d'éclair, méthode : Non applicable.

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: Pas disponible.

inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: Pas disponible.

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 5 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)**

: Pas disponible.

Propriétés comburantes : Oxydant fort qui va favoriser la combustion.**Propriétés explosives** : Non-explosif**Tension de vapeur** : Non applicable.**Densité de vapeur** : 1.11**Densité relative / Poids spécifique**

: 1.43

Solubilité dans l'eau : 39 g/L**Autres solubilité(s)** : Pas disponible.**Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile**

: 0.65

Température d'auto-inflammation

: Pas disponible.

Température de décomposition

: Pas disponible.

Viscosité : Non applicable.**Matières volatiles (% en poids)**

: Pas disponible.

Composés organiques volatils (COV)

: Non applicable.

Pression absolue du récipient

: Pas disponible.

Distance de projection de la flamme

: Non applicable.

Autres observations physiques/chimiques

: Poids moléculaire: 32 g/mol

Formule moléculaire O₂

Température critique: -118.6°C

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité** : N'est pas censé être réactif.**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.**Risque de réactions dangereuses**

: Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

Conditions à éviter : Flammes nues, étincelles, chaleur élevée et la proximité avec des substances incompatibles.**Matériaux incompatibles** : Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.**Produits de décomposition dangereux**

: Voir Section 5 (Mesures de lutte contre l'incendie).

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Information sur les voies d'exposition probables:****Voies d'entrée - inhalation** : OUI**Voies d'entrée - peau et yeux** : NON**Voies d'entrée - ingestion** : NON

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 6 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: L'oxygène risque d'être toxique en cas d'inhalation à des pressions élevées. Dépendant de la pression et de la durée de l'exposition, l'oxygène pur à des pressions élevées risque de causer crampes, étourdissements, difficulté respiratoire, convulsions, oedème et décès.

Signes et symptômes - ingestion

: Aucun connu, puisque le produit est un gaz à la température de la pièce.

Signes et symptômes - peau : Aucun connu, puisque le produit est un gaz à la température de la pièce.

Signes et symptômes - yeux : Aucun connu, puisque le produit est un gaz à la température de la pièce.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Aucun rapporté par le fabricant.

Mutagénicité

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité

: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Système respiratoire, Système nerveux central.

Maladies aggravées par une surexposition

: Aucun rapporté par le fabricant.

Substances synergiques

: Aucun à notre connaissance.

Données toxicologiques

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
oxygène	P/D	S/O	S/O
Dioxyde de carbone	200 000 ppm/2H (141 421 ppm/4H)	S/O(gaz)	S/O(gaz)

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Probablement pas nocif pour les organismes aquatiques.

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 7 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
oxygène	7782-44-7	S/O	S/O	S/O
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
oxygène	7782-44-7	S/O	S/O	S/O
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
oxygène	7782-44-7	S/O	S/O	S/O
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

Persistence et dégradabilité

: Le fabricant n'a rapporté aucune étude détaillée concernant les effets sur l'environnement par cette matière. Cependant, une pratique prudente vous dictera d'éviter que cette matière puisse s'infiltrer dans l'environnement.

Potentiel de bioaccumulation

: Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)		no bioaccumulation

Mobilité dans le sol

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Ce produit n'est associé à aucun effet éco-toxicologique connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Voir Sectio 8 pour plus de renseignements sur la protection personnelle à utiliser lors de la manipulation de ce produit.

Méthodes d'élimination

: Ne pas essayer d'éliminer les déchets résiduels ou les quantités non utilisées. Retourner au fournisseur avec la valve de la bouteille bien fermée avec le capuchon en place.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 8 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN3156	COMPRESSED GAS, OXIDIZING, N.O.S.	2.2	aucun(e)	 
Canada (TMD)					
Informations supplémentaires					
Les États-Unis (DOT)	UN3156	Compressed gas, oxidizing, n.o.s.	2.2	aucun(e)	 
Les États-Unis (DOT)					
Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Dangers pour l'environnement

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

Composants	No CAS	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
oxygène	7782-44-7	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Dioxyde de carbone	124-38-9	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Dangers physiques (Gaz comburant ;Gaz sous pression).Selon SARA Sections 311 et 312 , EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 9 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>California Proposition 65</u>		<u>Liste d'état "Right to Know"</u>					
		<u>Inscrit</u>	<u>Type de toxicité</u>	<u>CA</u>	<u>MA</u>	<u>MN</u>	<u>NJ</u>	<u>PA</u>	<u>RI</u>
oxygène	7782-44-7	Non	S/O	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Dioxyde de carbone	124-38-9	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Information Canadienne:

Classification canadienne SIMDUT: Voir Section 2. Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
oxygène	7782-44-7	231-956-9	Present	Présent	N'est pas listée	KE-27737	Present	HSR001029
Dioxyde de carbone	124-38-9	204-696-9	Présent	Présent	(1)-310; (1)-169	KE-04683	Présent	HSR001018

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- CA: California
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- DOT: Department of Transportation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- EPA: Environmental Protection Agency
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
- La COI : inventaire de produits chimiques
- KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
- KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MA: Massachusetts
- mppcf: million de particules par pied cube
- MN: Minnesota
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NJ: New Jersey
- NL: Non répertorié
- NOEC: Concentration sans effet observé

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 10 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PA: Pennsylvania
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RI: Rhode Island
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique
- 2. ECHA - European Chemical Agency
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb
- 4. Fiches de données de sécurité du fabricant.
- 5. US EPA Title III List of Lists
- 6. California Proposition 65 List
- 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 04/01/2022

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: Innovair Industrial Limitée 150 McPhillips Street Winnipeg, MB R3E 2J9 Téléphone: 800-667-3344</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Innovair Industrial Limitée et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Innovair Industrial Limitée n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Mélange Oxygène / Dioxyde de carbone

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/01/2022

Page 11 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Innovair Industrial Limitée.

FIN DU DOCUMENT